Mai 1901

# Fleurs de nos Forêts

## CATHERINE TEKAKOUITHA

VIERGE IROQUOISE

1656-1680

CATHERINE TEKAKOUITHA naquit, en 1656, au pays des Agniers, dans un petit village appelé *Kendaouagué*. Son père était païen, et sa mère chrétienne. Celle-ci était algonquine: les Iroquois l'avaient faite prisonnière dans leurs incursions autour de Trois-Rivières, et l'avaient amenée dans leur pays. C'est ici qu'elle dut passer sa vie, qui du reste, ne fut pas bien longue. En mourant, elle laissa deux enfants sans baptême sous les soins d'un oncle qui était un chef dans son village; l'une de ces enfants était Catherine, qui fait le sujet de cette esquisse.

Cette enfant était bien douée sous tous les rapports, mais surtout au moral. Elle était soumise, laborieuse, complaisante et charitable. Son oncle l'estimait beaucoup à raison des nombreux services qu'elle lui rendait, car la jeune fille savait être utile à ses parents, en pilant le blé, en portant l'eau et le bois.

Un jour trois missionnaires jésuites arrivèrent au pays des Agniers et vinrent loger chez l'oncle de Catherine: c'était les Pères Frémin, Bruyas et Pierron. Catherine les vit prier Dieu, remarqua leur bonté, leur douceur, leur affabilité, et elle resta sous le charme. Dès ce moment elle comprit qu'elle serait bientôt chrétienne, dut-il lui en coûter les plus douloureux sacrifices. Mais elle ne parla à personne de son dessein, se réservant à elle-même d'en conférer plus tard avec la Robe Noire. L'occasion ne pouvait lui manquer, car les Jésuites avaient entrepris d'évangéliser les tribus iroquoises, au grand mépris de leur vie.

Quelque temps après, le Père de Lamberville vint se fixer au milieu des Agniers. Avec cette finesse de pénétration qui le caractérisait, il eut vite compris, après l'avoir questionnée, que la petite Tekakouitha désirait ardemment le baptême. Aussi s'appliqua-t-il sans retard à lui expliquer le catéchisme. Tout l'hiver de 1675 fut consacré à ce travail. Et le jour de Pâques de la même année, Tekakouitha reçut le saint baptême avec le nom de Catherine.

A partir de ce moment, la jeune néophite se voua à la pratique des vertus chrétiennes avec un zèle extraordinaire. Sous l'œil du missionnaire, elle sut observer un règlement de vie qui devait la conduire promptement jusqu'à la perfection. Peu de mois s'écoulèrent avant de devenir un modèle de toutes les vertus chrétiennes. Cependant Catherine n'était qu'à demi satisfaite de son sort. Il lui semblait toujours que sa vie passée au contact de gens sans foi ni loi, serait toujours incomplète. Les persécutions auxquelles elle était sans cesse en butte, lui firent comprendre qu'il lui serait difficile sinon impossible de pratiquer sa religion avec autant de régularité que si elle vivait dans un milieu plus calme. Elle résolut donc de quitter son pays natal pour aller résider ailleurs.

Une petite colonie iroquoise venait d'être fondée à la Prairie de la Madeleine, grâce aux soins des missionnaires qui avaient su attirer quelques chefs de familles au milieu des Français en leur démontrant l'importance de sauver leur âme. Catherine avait une sœur qui s'était retirée avec son mari à la mission de la Prairie. Elle prit la détermination de la rejoindre, et un

Mai 1901



jour elle quitta furtivement la maison de son oncle pour aller vivre avec cette sœur qu'elle aimait tendrement. Dès ce moment, Catherine se donna tout entière à Dieu. Tous les matins elle entendait deux messes. Durant le jour, elle quittait les travaux du ménage pour aller prier aux pieds du Saint Sacrement. Le soir, elle retournait à la chapelle pour n'en sortir que bien avant dans la nuit. Bref, elle parvint à un état si sublime d'oraison, qu'elle pouvait passer des heures entières en communication intime avec son Dieu. Les missionnaires ne tardèrent pas à lui faire faire sa première communion; elle mit à la préparation de cet acte important tout le soin possible. Sa ferveur était si grande lorsqu'elle participait à la sainte Eucharistie, que les jeunes filles recherchaient son voisinage afin de se mieux préparer elles-mêmes à recevoir JÉSUS-CHRIST.

CATHERINE TEKAKOUITHA
Le lis de la vallée des Mohawks. (1)

Catherine eut la consolation de faire un petit voyage à Montréal. Là, elle vit des religieuses, dont le genre de vie lui donna ample matière à réflexion. Elle s'informa de tout et elle apprit que ces vierges s'étaient données à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle. Elle voulut en faire autant et les missionnaires

(1) D'après une peinture attribuée au P. O. Chauchetière, S. J. 1681.

lui en accordèrent bientôt la permission. Catherine choisit le jour de l'Annonciation pour prononcer son vœu de virginité.

Depuis ce moment Catherine sembla dégagée de tout lien terrestre. Ses soupirs montaient sans cesse vers le ciel ; ses austérités ne connurent plus de bornes, au point que les missionnaires durent lui enjoindre la modération. Malgré les adoucissements qu'elle dut mettre à cette vie de pénitence, Catherine se voyait dépérir à vue d'œil, et bientôt son corps ne fut plus qu'un squelette. Mais son âme s'embellissait de jour en jour ; toutes les vertus brillaient en elle du plus vif éclat.

Une vie si sainte devait être couronnée par une précieuse mort. Ses derniers moments furent des plus édifiants, tant sa patience et son union avec Dieu semblaient parfaites. Le mardi de la semaine sainte 1680, Catherine devint tellement faible, que le ministre du Seigneur jugea prudent de lui donner le saint Viatique et de lui administrer l'Extrême-Onction. Le lendemain, sur les trois heures de l'après midi, après avoir prononcé les saints noms de JÉSUS et de MARIE, Catherine Tekakouitha entra dans une douce agonie, et une demi-heure plus tard, elle expirait paisiblement, comme si elle fut entrée dans un sommeil tranquille et bienfaisant.

Ainsi mourut Catherine Tekakouitha, dans la vingt-quatrième année de son âge, après avoir embaumé la mission du Sault du parfum de ses vertus. Plusieurs guérisons extraordinaires eurent lieu sur son tombeau, et personne ne douta, dans le temps, qu'elles se produisirent par l'intercession de cette sainte fille. Elles furent attestées par des témoins dont la parole ne saurait être mise en doute. Qu'il nous suffise de rapporter le témoignage de deux personnes, qui ont elles-mêmes bénéficié du crédit de Catherine auprès de Dieu, et qui ont jugé à propos de léguer à la postérité le récit de leurs guérisons.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, chanoine de la cathédrale de Québec, et grand-vicaire du diocèse.

« Ayant été malade à Québec, l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remèdes avaient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avait pu guérir, on jugea à propos, dit-